Devant l'indignation de son mari, il s'excuse du percement du boulevard Raspail.

Un représentant de commerce dit que M. Berthe, président du Tribunal de commerce, a dit que M. Strauss avait dirigé cette affaire.

— M. Deuring. — Berne n'a-t-il pas été M. Strauss ? Vous en avez trouvé trace ?

R. Ch. Perlemuter. — Non.

M. Pinard, pharmacien, déclare :

Tout ce qui s'est passé, M. Strauss disait : « J'aurai sur l'honneur de vous dire que la famille n'a touché 375,000 francs dans l'affaire du boulevard Raspail. » M. Bazard s'interrompt : « Pardon. C'est 730,000 francs. Je l'ai écrit dans une circulaire, la *Libre parole* aussi et le vous le prouverai. »

M. Barme. — Les souvenirs du témoin ne sont pas précis.

M. Pinard. — Ils sont très précis !

M. Sautou, président du conseil municipal, ancien vice-président de la commission de la voirie dit :

Je n'ai jamais eu aucun lien avec M. Strauss et ce n'est pas moi qui ai été rapporteur de la voirie et, pour ma part, je n'ai, en aucune circonstance, rien appris qui ait pu modifier l'estime que j'ai pour M. Strauss.

M. de Saint-Auban. — M. Sautou connaissait-il le fait de désertion ?

R. Ce fait a été connu du Conseil municipal, et le Conseil municipal, en le commuant trois fois rapporteur général du budget, en lui confiant les plus délicates questions, ne paraît avoir affirmé aucun précédent. — Je la pensée intime du désenseur.

M. Maury, ancien président du conseil municipal, ne connaît rien des faits de la cause, mais il apporte, lui aussi, un témoignage d'estime et de sympathie en faveur de son collègue, M. Strauss.

M. Coeblin, ancien membre de la commission de voirie, déclare que jamais M. Strauss ne lui a parlé du percement du boulevard Raspail.

— Jamais je n'ai appris non plus qu'il eût à ce sujet solliciteur de son collègue.

— Quand je suis devenu président de la commission de voirie, M. de Saint-Auban. — Y avait-il intérêt à percer le boulevard Raspail ?

— Oui, certainement. — Oh ! ceci est tout à fait étranger au procès.

M. le président. — En effet, nous ne sommes pas au Conseil municipal.

MM. Genaest, ancien conseiller municipal, député de la Mayenne, Alex. Rasile, Ernoche, Fabre, conseillers municipaux, viennent déclarer qu'à leur connaissance M. Strauss n'est jamais intervenu dans l'affaire du percement du boulevard Raspail.

M. Charles Laurent, conseiller municipal, vient à son tour.

M. Pichon lui mon, nous avons été chargés par M. Strauss de demander une réparation par les armes au docteur Devilliers, à la suite de la publication d'une lettre de celui-ci.

Nous avons refusé de discuter la question soulevée par la lettre. Nous nous sommes bornés à nous placer sur le terrain des injures. A près plusieurs pourparlers, M. Devilliers a retiré les expressions offensantes dont il s'était servi.

M. le président. — Il s'agissait d'un fait de désertion ?

— Oui, monsieur le président.

M. Pichon, député, confirme la déposition du précédent témoin sur le fait de désertion ; il dit :

C'était en 1877, mais le 16 mai, M. Strauss qui terminait son service militaire, a pu en songé de convalescence au Vale-de-Grâce et collaborait à un journal sous un pseudonyme. Un jour il fut pourvoyant. Le nombre des condamnations prononcées leurs pouvait faire penser qu'il était condamné d'avance.

M. le président. — Permettez.

Le témoin. — Je retire toutes les expressions qui ont pu déplaire au prévenu. Je ajoute, et je le permis de dire que les condamnations s'ave t tel les qu'il y avait de graves chances pour que M. Strauss fît condamné à son tour.

Quelques amis lui conseillèrent d'échapper par la fuite aux compagnies de discipline. Il suivit ce conseil et se réfugia en Belgique, où il rencontra M. Rane, dont il devint l'ami.

On entend encore trois témoins cités à la requête de M. Strauss et on passe aux témoins des prévenus.

L'audience continue.

LA DEMISSION DE M. COLONNE

Chef d'orchestre du Grand-Opéra

Paris, 12 mai. — Un journal du matin a annoncé que M. Colonne aurait donné sa démission de chef d'orchestre à l'Opéra parce qu'il trouvait que les musiciens interprétaient trop mal la musique de Wagner.

Ce journal prétendait en outre que les musiciens sautaient volontairement des mesures pour que leur exécution fut défectueuse et que leur mauvaise volonté obligé M. Colonne à résilier ses fonctions.

La première partie de cette information est seule exacte. M. Colonne va donner sa démission, mais non parce qu'il est mécontent de l'orchestre.

M. Colonne a remarqué lors de la répétition générale de la *Walkyrie*, que les abonnés n'étaient pas certains de sa façon de comprendre et de faire exécuter la musique de Wagner.

C'est ce qui a décidé M. Colonne à démissionner.

SÉNAT

Séance du 12 mai

AVANT LA SÉANCE

Les erreurs judiciaires

La commission relative au projet de loi sur les erreurs judiciaires a adopté aujourd'hui, avec quelques modifications, les dispositions votées par la Chambre.

M. Bérenger a été nommé rapporteur en remplacement de M. Morellet, précédemment désigné.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 h. 0[5], sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

Election d'un vice-président

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Challemel Lacour, élu président. En voici les résultats :

Nombre des votants, 321. Majorité, 161 voix.

M. Lamarzelle est élu vice-président du Sénat.

Election d'un secrétaire

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un secrétaire en remplacement de M. Guérin, garde des sceaux.

Calmels, 155 ; M. Morel 147 voix.

M. Morel est proclamé secrétaire du Sénat.

L'interpellation Girault

M. Girault. — Je demande à interpeller le gouvernement sur l'administration du département de l'Oise et sur l'ordre public en ce département.

La date à laquelle sera fixée la discussion de cette interpellation, est renvoyée à une séance ultérieure.

Le Sénat adopte un certain nombre de projets d'intérêt local.

Les syndicats professionnels

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Barbier relative à la faculté de faire un syndicat professionnel.

M. Maxime Lecomte, rapporteur, soulève un incident sur la question de savoir si, lorsque la discussion des propositions sur le Sénat est ajournée, elle reste ou non à l'ordre du jour.

La Chambre a ajourné la proposition Barbier et a renvoyé à la suite de l'indicatif.

Il est donc bien levé à 6 heures 15.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants et agences)

SÉRIE DE SUICIDES. — Paris, 12 mai. — Un jeune acteur de l'Odéon, M. Cabel, a tenté de se suicider hier en se tirant un coup de revolver dans la poitrine. Ce jeune homme, qui remplissait à l'Odéon l'emploi de premier tragique et qui a remplacé le successeur de M. Paul Mounet, dans son rôle trois ans du Conservatoire. — M. Mounet fut son professeur. — Cabel habitait 12, rue Delambre et habite rue Denfert-Rochereau, 18. Il y a quelques semaines, à la suite de querelles fréquentes où la vanité très exagérée du jeune acteur jouait un rôle considérable, Mme Cabel avait pris la résolution de se séparer de son mari. C'est le chagrin qu'il en éprouvait qui l'a poussé à cette tragique de l'Odéon à tenter de se donner la mort.

M. Cabel a été transporté à l'Hôpital Cochin où il est mort ce matin à deux heures et demie.

Nancy, 12 mai. — Jean Marjolet, âgé de 23 ans, engagé volontaire au 8e d'artillerie, à Toul, s'est suicidé en se tirant un coup de mousqueton dans l'estomac.

Marjolet était libérable prochainement et fils unique d'un père dans l'aisance.

On ne perd en conjectures sur la cause de ce suicide.

Paris, 12 mai — On a eu ce matin à constater, dans le quartier de la gare, un drame particulièrement triste et navrant, le suicide d'un père qui s'est donné la mort avec son enfant.

Au n° 7 de la rue Harvey, demeurait un chiffonnier, du nom d'Aristide Lehoux, âgé de 37 ans, il vivait avec son petit garçon, un enfant de cinq ans.

Lehoux avait été abandonné, il y a plusieurs mois, par sa femme qui avait quitté le domicile conjugal pour aller vivre avec son amant.

Il avait éprouvé un violent désespoir de cet abandon ; et avait manifesté, à différentes reprises, l'intention de se tuer. Il a mûri son idée et son projet s'exécution.

On les a trouvé lui et son petit garçon étendus inanimés sur le lit.

Ils avaient cessé de vivre et avaient été asphyxiés par un réchaud de charbon de bois que le chardonnier avait allumé au milieu de la chambre.

Lehoux avait écrit une lettre dans laquelle il faisait connaître le motif — qu'on vient de voir plus haut — de son désespoir et de son suicide.

Nouvelles Étrangères

Vote du « Home Rule »

Londres, 12 mai. — Après de longs et vifs débats, la Chambre a voté par 340 voix contre 200 la clôture de la discussion sur la clause première du projet du *Home Rule*, puis la clause elle-même par 302 voix contre 267. Majorité pour le gouvernement, 42 voix.

Profanation d'une tombe

L'avant-dernière nuit, vers une heure, un garde de cimetière poitiers de Poitiers était informé qu'un individu d'une quarantaine d'années, très correctement vêtu portant à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur, fit en train de creuser une tombe avec une pelle et avec ses mains.

Il fit transport immédiatement avec un de ses amis.

Ils durent engager une véritable lutte avec cet individu pour se rendre maître de lui ; contient au commissaire de police, il a déclaré se nommer le marquis de Saint-Aurant, un portefeuille trouvé sur lui contenant en effet des papiers et des cartes à ce nom.

Il a dit qu'il ne pouvait vivre sans sa femme et qu'il était venu avec l'intention de s'emparer de son cadavre, afin de l'embaumer à son aise et même de l'emporter dans la Belgique, où il retourne.

Le commissaire de police l'a fait diriger sur l'infirmerie du Dépôt.

Presse républicaine départementale

L'assemblée générale annuelle de la Presse républicaine départementale aura lieu à Paris le dimanche 14 mai à 9 heures du matin, à l'issue du soir un banquet réunira les journalistes à Grand Hôtel, suivi d'une représentation théâtrale dont voici les grandes lignes :

« Pendant le Fil », comédie en un acte et en vers, de Edouard Pailleron, interprétée par MMmes Reichemberg, de la Comédie-Française, et Daudray, de l'Odéon.

Monologues dits par M. Saint-Germain.

« Un pied dans l'Auvière », saynète de Xanrof, jouée par Mlle Laurence Bari et Rosemberg.

Poésies dites par M. Paul Mounet, de la Comédie-Française.

Chant par :

Mlle Carrère et M. Renaud, de l'Opéra ;

Mlle Wyns, de l'Opéra-Comique ;

Mlle Biana Bapheno, des Bouffes-Parisiens ;

M. Mouliard et Mlle Mouliard-Panseron, du Grand-Théâtre de Lyon ;

M. Imbert de la Tour, du Grand-Théâtre de Genève ;

Mlle Michel, chanteuse de genre.

Chanson de Xanrof par l'auteur.

Le classement des chevaux de mobilisation

Depuis plusieurs années des conflits s'élevaient entre les autorités communales et militaires au sujet d'une opération annuelle dont on s'accorde à reconnaître l'extrême importance en cas de mobilisation : celle du classement des chevaux et voitures.

Des ordres sont donnés pour remédier à ce regrettable état de choses. Le président des commissions mixtes de classement, appartenant à l'armée, devra plus s'immiscer dans le choix du membre civil choisi dans la commune où s'effectueront les opérations.

Mais d'autre part, le maire devra d'abord dégager un ancien officier de troupes à cheval, et, à son défaut, choisir un conseiller municipal ayant à la fonction d'examinateur.

Les instituteurs secrétaires de mairie, prêtent leur concours à la commission, même pendant les heures de classe, et les membres du Tribunal de commerce, pourraient en cas quantité sollicité, auront droit, dans chaque localité, au logement chez l'habitant.

Dernière Heure

La première de la « Walkyrie » à l'OPÉRA

Paris, 12 mai. — La première représentation de la *Walkyrie* a eu lieu ce soir avec un plein succès. Au point de vue de l'effet général, la première acte a paru très admirable et très ému de la salle. Le morceau qu'a chanté Van Dyck a été d'un effet irrésistible, aussi que le duo chanté par lui et Mme Caron. Le second acte qui est wagnérien intransigeant déclarant le plus beau, est une sélection admirable page de déclamation lyrique. Cet acte s'était terminé au pas fort, dans lequel, lorsque le rideau est venu fermer, quelques le rideau est venu fermer, quelques applaudissements se sont mêlés aux sifflets. Le troisième acte a été fort belle surtout au 3e acte.

LA BELGIQUE

L'Exposition d'Anvers en 1901

La Commission française

(De notre correspondant spécial)

Bruxelles, 12 mai. — J'apprends à l'instant que M. Mazel, ministre d'être nommé, pour représenter la France, commissaire général à l'Exposition universelle organisée pour l'an prochain à Anvers.

M. Charles Rohaut, président de la chambre, nommé *commissaire délégué*.

Dux.

Chronique du Sport

Course vélocipédique. — La *Pédale Valenciennoise* donne une course de fond de 100 kilomètres de Quesnoy à Villers-le-Guise avec de nombreux prix pour le dimanche 28 mai.

Les engagements seront reçus par M. Frantz Delaruelle, rue d'Alsace, ou par Désiré Vilendre, 1, rue vitquette, Valenciennes, à qui doivent être adressés tous correspondances concernant la course.

Concours fédéral de tir à Cambrai. — Le XIIIe concours fédéral de tir réunit 1,200 tireurs à Cambrai les dimanche 21 et lundi 22 mai et le dimanche 28 mai.

Ce concours est organisé par la société de tir d'Union générale des sociétés de tir de la région du Nord, Ier et Second arrondissements.

Voici la composition du bureau d'organisation : président d'honneur, M. Morgette-Leclos, conseiller général ; président, M. Wacon-Carpentier, vice-président, M. F. Perot ; secrétaire-trésorier, M. Pâme Robert ; secrétaire-trésorier-adjoint, M. Alfred Boulanger ; secrétaire, M. Vacheur ; directeur de tir, M. Dewax.

Courses de Saint-Ouen. — Les courses de St-Ouen auront lieu sur l'hippodrome des Batignolles, le 18 juin prochain.

Voici les engagements pour les courses du trot et quatre prix sur les courses en plat.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection au Conseil général A BAILLEUL

Le 21 mai aura lieu une élection en remplacement de M. Déhaghe, impérialiste, décédé. Il était-major réactionnaire : Coubronne, loyen, Plichon, Breswal et autres ont offert pour la forme, la candidature à M. Hié, ancien maire de Bailleul.

Puis ces mêmes du Grand troupeau électoral ont donné l'investiture à M. Lothé, notaire, doit le père, ancien maire et actuellement vieillard portant à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur, et il en train de creuser une tombe avec une pelle et avec ses mains.

Il a transport immédiatement avec un de ses amis.

Ils durent engager une véritable lutte avec cet individu pour se rendre maître de lui ; contient au commissaire de police, il a déclaré se nommer le marquis de Saint-Aurant, un portefeuille trouvé sur lui contenant en effet des papiers et des cartes à ce nom.

Il a dit qu'il ne pouvait vivre sans sa femme et qu'il était venu avec l'intention de s'emparer de son cadavre, afin de l'embaumer à son aise et même de l'emporter dans la Belgique, où il retourne.

Le commissaire de police l'a fait diriger sur l'infirmerie du Dépôt.

Chronique Régionale

Appel de la réserve territoriale.

— Les officiers et sous-officiers de l'armée territoriale, ainsi que les hommes de la réserve de l'armée territoriale, affectés à la garde des voies de communication, vont être appelés à des exercices spéciaux dans les différents corps d'armée.

Les durée de ces exercices ne dépassera pas quarante-huit heures.

Personnel enseignant. — L'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, a adressé ses félicitations pour le bonne tenue de leur classe et les résultats de leur enseignement à :

MM. Alexandre, adjoint à Verlinghem ; Couvreur, adjoint à Ferrière-la-Grande ; Collet, adjoint à Wignehies ; Coulon, adjoint, à Bailleul ; Grébu, à Bousies ; Flipo, adjoint, au Cateau ; Lecouvez, adjoint à Bailleul ; Lipot, adjoint à Lille ; Fontaine, Leroy, adjoint, à Cantelu ; Mazy, adjoint, au Cateau ; Morisot et Pouvrin, adjoints, à Lille, rue Fénélon ; Sauvage, adjoint, à Wignehies ; Seyrave, adjoint, à Lomme.

Mmes Aurcoin à Bousies ; Cadreau, adjointe à Rubrouck ; Gautier à Valenciennes, faubourg de Paris ; Perego à Loos ; Senamé à Rubrouck.

Il a adressé quelques félicitations à M. Dupuis, instituteur à Ronchin, pour le dévouement qu'il apporte à l'œuvre des bibliothèques scolaires.

Prédictions du temps. — L'abbé Fortin vient de publier ses prédictions du temps pour le mois de mai : Les vents :

Le beau temps doux et chaud commence le premier, clair, clair et beau temps continue jusque vers le 12 où se prolonge le p ns go des taches solaires. Plusieurs orages vers le 15 mai. Le beau temps reprend aussitôt. Pluies orages vers le 22 avec coups de vent, froid et gelées. Le mouvement des gelées recrudescence pourraient pas devoir se produire cette année. Influence des grosses taches se trouvant au centre du disque. Le mouvement de l'atmosphère et ne commencerait que le 22 en décroissant. Depuis le 22, ondées fortes tempêtes et pluies du 26 au 31 principalement.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le socialiste gantois Amnestié, l'auteur bien connu de certaines brochures populaires, vient de s'installer comme cabaretier à Roubaix, à l'angle de la rue Beaurewart et du boulevard de Beifort.

Le socialiste Amnestié était le seul à venir ainsi ouvrir un nouveau cabaret dans notre ville. A côté des estaminets existants, nous n'y trouvons pas de trop.

Mais ce qui nous émeut, c'est que depuis la visite de la municipalité Roubaisienne à Gand, il semblerait chaque jour des fournées de Gantois, qui abandonnent leur pays pour venir chez nous, et qui finissent par nous dire de nous faire de nous faire concurrence et de prendre le travail des ouvriers français.

Ces gens-ci, en outre, des agitateurs socialistes ardents, et ce sont eux surtout, qui nous importent, et qui viennent le plus tôt : « A bas la Patrie ! »

Une grave affaire. — Un enfant dans une machine. — Un grave accident vient de se produire jeudi dans la matinée, rue de Cassel, et est venu jeter l'émotion dans le populeux quartier du Fontenoy.

Une jeunesse de treize ans, nommée Lodie Dasprez est tombée sur les grillages clôturant le jardin de M. Achille Wibaux et l'une d'entre elle s'est trouvée dans les verres.

Les habitants du quartier sont unanimes à prétendre que le domicilage de M. Wibaux est responsable du malheur.

Mais voici les résultats de notre enquête :

Les domestiques du château de M. Achille Wibaux, qui est situé rue de Cassel, à l'extrémité de la rue du Fontenoy, se plaignaient que depuis quelque temps une bande de galopins venait jouer dans le jardin, sur le clôture et volent les fleurs du parc.

Ils s'étaient promis d'exercer une active surveillance et de corriger d'importance : l'un d'eux en se fera pincer.

Donc, jeudi matin, vers 9 heures et demie quelques gamins jouent à la « guise », quand celle-ci, mal lancée, vole dans le jardin.

L'un des jouenr, Louis Lebrun, escalade le grillage et disparut dans les broussailles ; cinq minutes après, les deux autres, Lodie Dasprez, demeurant rue de la Lys, chez son père, cabaretier, ne le voyant plus reparaître, escalade à son tour le grillage, se place sur le mur des magasins généraux, bordant le jardin, côté.

C'est à ce moment qu'apparut le domestique du château. Le petit Lannoy.

Saisissant le jeune imprudent, il l'attira à lui. Le mouvement ayant été mal donné, il tomba sur les pointes de fer du grillage et une d'elles pénétra dans la région cervicale, à une profondeur de plus de cinq centimètres.

Les malheureux enfant poussa des cris déchirants.

L'..., qui s'aperçut alors de la gravité de l'accident, le dégagea du mieux qu'il put et le transporta dans un endroit attenant et prévenir la police au lieu de chercher un médecin.

Deux personnes, MM. Etienne Lenoir, demeurant maison Lalsous et Auguste Rotier, rue des Anges, cour Dhondt, avaient été témoins de l'accident ; elles en informèrent M. Dasprez père, qui accourut chez M. A. Wibaux.

Il parait qu'on refusa de le laisser entrer dans l'immeuble, prétendant que l'enfant venait de se tuer et qu'il était inutile de le prévenir. Il dut, lorsqu'auprès de la rue de l'Alma, on le prévint que son fils était resté enfermé dans le Fontenoy.

Vingt minutes s'étaient écoulées quand on consentit à le remettre à ses parents, qui croyaient leur enfant mort.

La nature vigoureuse avait le sang, abondamment de son affreuse blessure. On s'empressa autour d'elle et un voisin M. Pardoux, lui prodigua les premiers soins en attendant M. le docteur Largillière qui constata que son état était grave.

Le domestique de chez Wibaux fait un tout autre récit que celui du jeune Dasprez ; il prétend que la jeune Dasprez s'est embrochée lui-même en voulant prendre la fuite.

En outre, il soutient qu'il y avait dans la jardin trois gamins qui venaient voler les fleurs et qui se sont enfuis en escaladant la haie donnant sur la ligne du chemin de fer.

Fradier, commissaire de police du 1er arrondissement a immédiatement ouvert une enquête. Hier matin il a longuement interrogé le domestique et la victime et a visité les lieux de l'accident.

L'enfant a passé une nuit très fiévreuse et hier après-midi M. le docteur Largill ère a expriméde vives craintes sur son état.

Ascension aérostatique. — Notre concitoyen J.-B. Glorieux a accompli lundi à Armentières, près de Mons, un 40e ascension en compagnie de M. O. Bonnaquet, adjoint au maire de Roubaix, et M. W. Gaberel, imprimeur à Croix.

Après avoir exécuté quelques exercices au trapèze, à la grande satisfaction de la foule qui s'était massée sur la place, M. Glorieux est remonté dans la nacelle rejoindre ses compagnons de voyage qui ont été émerveillés de l'adresse remarquable avec laquelle notre excellent aéronaute roubaisien fait mouvoir son ballon.

Après un trajet d'environ 2 heures le « Titan » est allé atterrir dans une commune de notre département à Englefontaine près le Quesnoy.

Un brutal. — J'ndi vers 7 heures du soir pour quelques jouenlert rue Pellart, Joseph quand passa un s eur Julien V..., poussant une brouette devant lui. Il renversa l'un des gamins Désiré Liagre, demeurant rue de Fourdre et lui fit passer la brouette sur le cou.

Un médecin qui a donné les soins à l'enfant a constaté que de légères contusions.

Plainte a été portée.

Propriétaire peu délicat. — Un comptable, M. Lucien Jerval, demeurant rue de Lorraine, quittant Roubaix il y a deux mois, la s'aint sa mai-on à la garde des propriétaires.

Jeudi il revint, il constata la disparition de ses bijoux, une paires de boucles d'oreilles, un médaillon et une chaîne serpent, le tout en or.

Ses soupçons se portèrent sur ses propriétaires et il déposa une plainte en conséquence entre les mains du commissaire de police du quartier.

Interrogé par M. Pradier, Mme D..., c'est le nom de la propriétaire, avoua le vol et déclara avoir porté les bijoux au Mont-de-Piété.

M. Jerval a consenti à retirer sa plainte à la condition que les bijoux lui soient rendus.

Un ivrogne dangereux. — Jeudi matin, Alois Le-ebvre, repasseur de ciseaux, était allé à la messe ; au retour il entra dans l'estaminet Léon Debruyne, rue des Fleurs, 80, et jusqu'au soir il ne cessa de boire des verres d'eau-de-vie.

Environ quatre consommateurs étaient entrés et avaient trinqué avec lui. Vers cinq heures et demie les têtes s'échauffèrent, une querelle éclata et bientôt Lefebvre devenant furieux brisa une dizaine de chopes en les jetant à la tête de ses adversaires.

La police qu'on avait fait chercher eut fort à fa re. L'ivrogne se mit à vouloir en découdre, mais près de la rue de la Fosse, il refusa de marcher et il fallut le traîner jusqu'au poste de police.

Le procès-verbal a été en outre dressé contre un sieur Isidore D.... pour tapage injurieux, et au cabaretier pour avoir donné à boire jusqu'à l'ivresse.

L'affaire de la rue de la Balance. — Mme Maquelier, qui avait été assigné dans l'affa re du cabaret de la rue de la Balance nous informe que c'est par erreur que cette arrestation a été opérée et qu'il a été relâché le lendemain.

Combat de coqs — Dimanche 14 mai, il sera jouéchez Louis Housé, dit le boiteux, au cabaret de la Grande Place de plaisir, à 10 francs. Un industriel de Roubaix compte les Joueux sans souci, et les Bouchers d'Estampuis. Mise au pare à 5 h. 1/2.

Combat de coqs du dimanche 14 mai.

— Attaque chez Cousin, rue du Moulin, 40 contre la société Dambrin ; un maréchal de Coyghem, rend ge de la partie Calonne.

Concours de chiens ratiers. — Le dimanche 14 mai, à quatre h. rés précises, aura lieu sous M. Simplonn, Hôtel du Patio Club, 1ère de Tebon, un grand concours de chiens ratiers avec 300 fr. de prix en espèces.

Chronique colombophile. — Dimanche 14 mai. Grand concours Crest. (Prix d'honneur 100 fr.) organisé par l'Union Sérieuse Colombophile, au siège de la société : Brasserie Bibelot, rue de Lannoy. Lâcher, rue de Lannoy, Mlle Pelgrin, 1 fr. 50. Les pigeons à 0,50 participent au prix d'honneur. Poule jaune à 0,25. Poule 1 0,50. Les pigeons à 0,50 participent au prix d'honneur.

Bagues réglementaires : 1, 2, 3, 4 francs.

Marques secret au moyen de la bague en aluminium double et double (Ø Rossel).

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Roubaix

La situation actuelle des grèves semble devoir rester longtemps stationnaire : tandis que les uns reprennent le travail, les autres le suspendent en quantité à peu près égale de 1 à 1 que, le nombre des grévistes varie peu.

La reprise est complète aux tissages de MM. Richard Desrousseau, Bonnel, Achille Delaville et Wattel frères.

A la filature de laine cardée de M. Amédée Prouvost fils, rue de Beaumont, les 60 ouvriers fileurs et rattacheurs ont quitté les travaux hier matin réclamant 2 centimes d'augmentation.

A deux heures et demie une grève de cinquante rattacheurs éclatait à la filature de laine peignée de M. Delfin, rue de Flandres. Les grévistes demandent également une augmentation.

Une centaine d'ouvriers du tissage mécanique de M. Dubar-Toulemonde, rue de la Vigne, qui sollicite une augmentation de 2 et 3 centimes, et qui quitté l'atelier, Dubar-Toulemonde, rue de la Vigne, partielle Allart, et leur dans petite maison.

Une délégation s'est présentée chez MM. Prouvost et Delfin, mais l'entente n'a pas pu faire et la grève continue.

A Roubaix, le nombre total des grévistes s'élève à 2,635 ainsi répartis :

Chez MM. Motte et Bourgeois 405 — Emile Delaire 140 — Prouvost et Lemaire 477 — Ernoult Bagart 45 — Amédée Prouvost 63 — Henri Prouvost, rue de Nouveau-Monde, 100.

A Tourcoing

Au tissage Toulemonde

Hier à 6 heures les grévistes du tissage Toulemonde, boulevard Gambetta, se sont réunis devant l'établissement, ils avaient une rendance à rapporter le travail, mais le patron était absent, ils se retirèrent.

A 8 heures, la délégation s'en est rendue trouver avec M. Paul Toulemonde, mais l'entente n'a pas pu se faire.

Les délégués sont venus rendre compte de leur mission à la plupart des ouvriers réunis à la « Brasserie sociale », rue du Mare.

Cinq des tisserands se sont fait remettre leur paie.

A la filature de laine cardée de M. Albert Pollet, rue de la Chapelle, aucun changement s'établissement est, on le sait, arrêté pour 8 jours.

A Lille

Au tissage Courmont

Ainsi qu'il a été décidé dans une réunion précédente, les grévistes de la rue Sainte-Marie-Madeleine, se sont réunis hier matin à neuf heures.

Après avoir entendu lecture d'une lettre d'un patron [illegible] exprimant l'intérêt qu'il porte à la grève, M. Dupuis, ancien ouvrier, rentré des métiers, les grévistes ont appris, avec satisfaction, que la première distribution de secours serait faite dans l'après-m di. Le principal de la grève, pour décourager les défaillances, a fait voter ensuite la création de quatre prémes pour les hommes et de quatre autres primes pour les femmes.

Puis, l'assemblée a nommé une délégation de cinq membres pour se rendre, avec le citoyen Dupuis, délégué de la Chambre syndicale des industries textiles, chez M. Courmont.

A l'usine, le citoyen Dup et s'est retiré à la suite d'une observation du directeur, M. Desrousseaux, qui a refusé de le recevoir que lui a opposé M. Courmont.

Dans l'entrevue, le patron a dit aux délégués que les livrets étaient signés et qu'il n'y avait rien à faire.

Il leur a dit qu'une partie du travail serait fait à Roubaix et que « nous serait terminé à Lille ». Il a ajouté que le grève, du fait, il y a engagement de ne pas embaucher d'autres ouvriers, tant que les siens ne seraient pas venus rechercher leurs livrets.

A cela les délégués ont répliqué, l'assemblée a voté la continuation de la grève, à l'unanimité et a pris la résolution de ne pas envoyer de nouvelle délégation avant mercredi. Puis mission a été donnée aux citoyens Lambert et Dupied de faire une démarche près de M. le maire de Lille à l'effet de solliciter l'intervention de ce dernier. Il a été fait sur la voie publique pendant les fêtes de Moulin-Lille.

Lundi matin à onze heures, réunion publique à l'Alcazar. Les grévistes comptent sur la présence de plusieurs députés socialistes.

A Amiens

Nouvelle grève des confectionnaises

Amiens, 12 mai. — Les ouvrières confectionnaises, mécontentes de l'application des nouveaux tarifs qui sont loin de leur donner satisfaction, viennent de décider une nouvelle grève.

Les couseuses et les tailleuses ont décidé également la grève par 80 voix contre 14. Ils sont mécontents du renvoi d'un de leurs collègues, secrétaire du syndicat.

Samedi, des délégués se rendront chez toutes les ouvrières pour distribuer, au nombre de 900, pour les inviter à ne pas reprendre de travail.

L'autorité a pris des mesures pour éviter de nouvelles atteintes à la liberté du travail.

Les cordonniers

La grève des cordonniers continue. Les grévistes tiennent des réunions chaque jour au Bal de la Jeunesse. Tout est calme.

Appel de la réserve territoriale. — Les officiers et sous-officiers de l'armée territoriale, ainsi que les hommes de la réserve de l'armée territoriale, affectés à la garde des voies de communication, vont être appelés à des exercices spéciaux dans les différents corps d'armée.

Les durée de ces exercices ne dépassera pas quarante-huit heures.

Personnel enseignant. — L'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, a adressé ses félicitations pour la bonne tenue de leur classe et les résultats de leur enseignement à :

MM. Alexandre, adjoint à Verlinghem ; Couvreur, adjoint à Ferrière-la-Grande ; Collet, adjoint à Wignehies ; Coulon, adjoint, à Bailleul ; Grébu, à Bousies ; Flipo, adjoint, au Cateau ; Lecouvez, adjoint à Bailleul ; Lipot, adjoint à Lille ; Fontaine, Leroy, adjoint, à Cantelu ; Mazy, adjoint, au Cateau ; Morisot et Pouvrin, adjoints, à Lille, rue Fénélon ; Sauvage, adjoint, à Wignehies ; Seyrave, adjoint, à Lomme.

Mmes Aurcoin à Bousies ; Cadreau, adjointe à Rubrouck ; Gautier à Valenciennes, faubourg de Paris ; Perego à Loos ; Senamé à Rubrouck.

Il a adressé quelques félicitations à M. Dupuis, instituteur à Ronchin, pour le dévouement qu'il apporte à l'œuvre des bibliothèques scolaires.

Prédictions du temps. — L'abbé Fortin vient de publier ses prédictions du temps pour le mois de mai : Les vents :

Le beau temps doux et chaud commence le premier, clair clair et beau temps continue jusque vers le 12 où se prolonge le p ns go des taches solaires. Plusieurs orages vers le 15 mai. Le beau temps reprend aussitôt. Pluies orages vers le 22 avec coups de vent, froid et gelées. Le mouvement des gelées recrudescence pourraient pas devoir se produire cette année. Influence des grosses taches se trouvant au centre du disque. Le mouvement de l'atmosphère et ne commencerait que le 22 en décroissant. Depuis le 22, ondées fortes tempêtes et pluies du 26 au 31 principalement.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le socialiste gantois Amnestié, l'auteur bien connu de certaines brochures populaires, vient de s'installer comme cabaretier à Roubaix, à l'angle de la rue Beaurewart et du boulevard de Beifort.

Le socialiste Amnestié était le seul à venir ainsi ouvrir un nouveau cabaret dans notre ville. A côté des estaminets existants, nous n'y trouvons pas de trop.

Mais ce qui nous émeut, c'est que depuis la visite de la municipalité Roubaisienne à Gand, il semblerait chaque jour des fournées de Gantois, qui abandonnent leur pays pour venir chez nous, et qui finissent par nous dire de nous faire de nous faire concurrence et de prendre le travail des ouvriers français.

Ces gens-ci, en outre, des agitateurs socialistes ardents, et ce sont eux surtout, qui nous importent, et qui viennent le plus tôt : « A bas la Patrie ! »

Une grave affaire. — Un enfant dans une machine. — Un grave accident vient de se produire jeudi dans la matinée, rue de Cassel, et est venu jeter l'émotion dans le populeux quartier du Fontenoy.

Une jeunesse de treize ans, nommée Lodie Dasprez est tombée sur les grillages clôturant le jardin de M. Achille Wibaux et l'une d'entre elle s'est trouvée dans les verres.

Les habitants du quartier sont unanimes à prétendre que le domicilage de M. Wibaux est responsable du malheur.

Mais voici les résultats de notre enquête :

Les domestiques du château de M. Achille Wibaux, qui est situé rue de Cassel, à l'extrémité de la rue du Fontenoy, se plaignaient que depuis quelque temps une bande de galopins venait jouer dans le jardin, sur le clôture et volent les fleurs du parc.

Ils s'étaient promis d'exercer une active surveillance et de corriger d'importance : l'un d'eux en se fera pincer.

Donc, jeudi matin, vers 9 heures et demie quelques gamins jouent à la « guise », quand celle-ci, mal lancée, vole dans le jardin.

L'un des jouenr, Louis Lebrun, escalade le grillage et disparut dans les broussailles ; cinq minutes après, les deux autres, Lodie Dasprez, demeurant rue de la Lys, chez son père, cabaretier, ne le voyant plus reparaître, escalade à son tour le grillage, se place sur le mur des magasins généraux, bordant le jardin, côté.

C'est à ce moment qu'apparut le domestique du château. Le petit Lannoy.

Saisissant le jeune imprudent, il l'attira à lui. Le mouvement ayant été mal donné, il tomba sur les pointes de fer du grillage et une d'elles pénétra dans la région cervicale, à une profondeur de plus de cinq centimètres.

Les malheureux enfant poussa des cris déchirants.

L..., qui s'aperçut alors de la gravité de l'accident, le dégagea du mieux qu'il put et le transporta dans un endroit attenant et prévenir la police au lieu de chercher un médecin.

Deux personnes, MM. Etienne Lenoir, demeurant maison Lalsous et Auguste Rotier, rue des Anges, cour Dhondt, avaient été témoins de l'accident ; elles en informèrent M. Dasprez père, qui accourut chez M. A. Wibaux.

Il parait qu'on refusa de le laisser entrer dans l'immeuble, prétendant que l'enfant venait de se tuer et qu'il était inutile de le prévenir. Il dut, lorsqu'auprès de la rue de l'Alma, on le prévint que son fils était resté enfermé dans le Fontenoy.

Vingt minutes s'étaient écoulées quand on consentit à le remettre à ses parents, qui croyaient leur enfant mort.

La nature vigoureuse avait le sang, abondamment de son affreuse blessure. On s'empressa autour d'elle et un voisin M. Pardoux, lui prodigua les premiers soins en attendant M. le docteur Largillière qui constata que son état était grave.

Le domestique de chez Wibaux fait un tout autre récit que celui du jeune Dasprez ; il prétend que la jeune Dasprez s'est embrochée lui-même en voulant prendre la fuite.

En outre, il soutient qu'il y avait dans la jardin trois gamins qui venaient voler les fleurs et qui se sont enfuis en escaladant la haie donnant sur la ligne du chemin de fer.

Fradier, commissaire de police du 1er arrondissement a immédiatement ouvert une enquête. Hier matin il a longuement interrogé le domestique et la victime et a visité les lieux de l'accident.

L'enfant a passé une nuit très fiévreuse et hier après-midi M. le docteur Largill ère a exprimé de vives craintes sur son état.

Ascension aérostatique. — Notre concitoyen J.-B. Glorieux a accompli lundi à Armentières, près de Mons, un 40e ascension en compagnie de M. O. Bonnaquet, adjoint au maire de Roubaix, et M.